

AFFICHAGE INTERNE ET EXTERNE
Facilitateur(trice) des services administratifs et comptables des
mesures COVID et relance
(contrat à durée déterminée d'une année)

DESCRIPTION :

Sous l'autorité de la Directrice adjointe, le facilitateur(trice) des services administratifs et comptables des mesures COVID et relance, est chargé de recevoir l'ensemble des demandes et d'apporter les suivis nécessaires. Il organise et assiste au Comité d'investissement commun-Programme aide d'urgence aux PME. Aussi, il fournit un éventail de services de soutien administratifs et comptables dans son rôle. Il est également appelé, en collaboration avec les analystes, à s'occuper du suivi des instances sous sa responsabilité. De plus, il a à effectuer les différentes tâches en appui au contrôleur de l'organisation.

PROFIL RECHERCHÉ :

- Diplôme d'études collégiales (D.E.C.) ou attestation d'études collégiales en administration-comptabilité/gestion financière ou diplôme d'étude professionnelle en comptabilité générale.
- Posséder une expérience pertinente **d'au moins deux (2) ans** en comptabilité de tenue de livre ou dans un poste similaire.
- Aptitude à gérer dans un contexte de changement et respect des échéanciers.
- Maîtrise de l'environnement Microsoft Office et du logiciel comptable « Simple comptable ».
- Pouvoir communiquer aisément en français comme en anglais;
- Connaissance du domaine de développement économique.

CONDITIONS :

Horaire de 35 h par semaine;

Rémunération basée sur l'échelle salariale en vigueur : 58 668 \$ à 73 335 \$;

Avantages sociaux compétitifs;

Date de début : 22 février 2021 (négociable).

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae en français
Au plus tard le dimanche 31 janvier 2021 minuit

Par courriel :

À l'attention de madame Carla Paredes

Poste de Facilitateur(trice) des services administratifs et comptables des mesures COVID et relance

paredes.carla@gatineau.ca

www.idgatineau.ca

*Nous remercions tous les candidats de leur intérêt pour cette offre d'emploi.
Nous ne communiquerons toutefois qu'avec ceux qui auront été retenus pour un examen écrit.*